



ROYAUME DU MAROC
PARLEMENT

**Assemblée Parlementaire de l'Union
pour la Méditerranée
u bureau - Rabat, 17 février 2012**

Déclaration du Bureau de l'AP-UpM

1- A l'invitation du Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, les travaux du Bureau de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, se sont ouverts sous la présidence marocaine, le 17 février 2012, à Rabat.

2- Cette réunion vient consolider, d'une part, le dialogue euro-méditerranéen et apporter, d'autre part, des réponses concertées aux défis et menaces auxquels est confrontée la région méditerranéenne. Elle vise aussi, à mieux exploiter les opportunités de coopération au sein de cet espace pour renforcer la démocratie, la stabilité et la prospérité, en vue d'une sécurité durable pour les peuples méditerranéens.

3- Les membres du Bureau de l'AP-UpM affichent encore une fois les mêmes ambitions pour l'espace euro-méditerranéen, et réitèrent leur engagement d'œuvrer solidairement pour redynamiser l'Union pour la Méditerranée et promouvoir davantage la politique de voisinage avec l'Union Européenne.

4- De même, les membres du Bureau se sont félicités de la qualité du dialogue qu'ils ont tenu sur un certain nombre de questions régionales et internationales, et particulièrement sur la situation dans le monde arabe. Ils se sont également félicités à cet égard que "l'appel à la démocratie et au progrès se soit concrétisé dans plusieurs pays" de la région à travers des élections démocratiques.

5- A cet effet, le Bureau a manifesté son soutien et sa solidarité aux transitions démocratiques en Tunisie, en Egypte et en Libye et a souligné qu'une nouvelle ère s'est ouverte en Méditerranée tendant à favoriser le développement économique et social pour construire un espace euro-méditerranéen démocratique stable et prospère.

6- Par ailleurs, le Bureau qui s'est félicité des réformes

constitutionnelles, politiques et sociales, engagées par le Royaume du Maroc, a souligné que sa stabilité et ses progrès en matière de gouvernance en plus de sa convergence croissante avec l'espace euro-méditerranéen constituent un vecteur de développement certain.

7- Le Bureau salue aussi les réformes constitutionnelles qui ont eu lieu au Royaume Hachémite de Jordanie visant à renforcer l'Etat de droit et promouvoir le processus démocratique.

8- S'agissant de la situation au Moyen Orient, le Bureau a exprimé la nécessité de la réactivation du processus de paix en vue de la résolution de la question palestinienne qui reste primordiale et vitale pour assurer la paix et la sécurité dans la Méditerranée. Il a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer davantage pour l'ouverture d'un dialogue sérieux et concret afin de sortir de la situation de stagnation que connaît le processus de paix au Moyen Orient et ce, afin d'aboutir à une solution juste et durable qui garantissent l'établissement de deux Etats vivant côte à côte, en paix et en harmonie.

9- Ainsi, le Bureau a réitéré son attachement à la légalité internationale et au recours aux voies pacifiques pour le règlement des conflits entre les Etats et à cet effet, soutien fermement les négociations directes entre Palestiniens et Israéliens pour résoudre ce conflit par la voie du dialogue.

10- Le bureau exprime son indignation suite à la nouvelle arrestation, par Israël, du président du Conseil législatif Palestinien (CLP). M. Aziz DWEIK, et d'autres Membres du CLP. Cet acte qui vise des représentants du peuple palestinien démocratiquement élus est susceptible de détériorer davantage les chances d'une reprise des négociations de paix.

11- Le Bureau condamne fermement la répression et toutes les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales perpétrées par les autorités syrienne contre les populations civiles au point de contraindre la Ligue Arabe à suspendre la mission de ses observateurs en Syrie.

12- Le Bureau demande au gouvernement syrien l'arrêt immédiat de la violence

13- A cet égard, le Bureau soutient le plan de sortie de crise de la ligue des Etats arabes favorisant un dialogue national crédible visant à mettre fin aux violences et répondant aux aspirations du peuple syrien en lui garantissant la prospérité, la sécurité ainsi qu'une paix durable.

14- Inquiet par la dégradation de la situation en Syrie, le Bureau invite la communauté internationale à prendre ses responsabilités afin de permettre au Conseil de Sécurité d'assumer pleinement son rôle pour mettre fin aux atrocités que subit le peuple syrien.

15- Par ailleurs, le Bureau salue les efforts entrepris par les pays membres de l'Union du Maghreb visant à relancer cet espace régional, soulignant qu'un Maghreb intégré est un élément fondamental de l'Union Pour la Méditerranée pour libérer la croissance économique de la région et favoriser une prospérité partagée.

16- Enfin, le Bureau se félicite de la contribution du Royaume du Maroc au renforcement des capacités opérationnelles de l'Union pour la Méditerranée notamment par l'élection de M. Fathallah Sijilmassi au poste de Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée et lui apporte son total soutien dans la tâche qui sera la sienne en veillant à la complémentarité et la cohérence de l'UpM avec les différentes dimensions de la Politique européenne de voisinage

- M. Karim GHELLABI,
Président de la Chambre des Représentants du Maroc,
Président de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

- M. Georgios PAPASTAMKOS,
Vice-président du Parlement Européen,
Vice-président de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

- M. Monsieur Antonio LEONE,
Vice-président de la Chambre des Députés italienne,
Vice-président de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.

- M. Hamed BATAINEH,
Vice-président de la Chambre des Représentants de Jordanie
Vice-président de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée.